

**AOUT 2026**

**CSSCT SNCF OPTIM'SERVICES**



# IMMEUBLE ADRIANA A MARSEILLE : LES POUVOIRS PUBLICS DOIVENT AGIR

Le 31 août 2026 s'est tenue une réunion extraordinaire de la CSSCT face à la situation devenue de plus en plus critique concernant la sécurité aux abords de l'immeuble Adriana à Marseille.

Si des mesures d'urgence ont été rapidement mises en oeuvre par SNCF Optim'Services, l'UNSA-Ferroviaire a exigé que le problème soit également traité à la source et de manière pérenne pour garantir durablement la sécurité des salariés.

## SÉCURITÉ AUX ABORDS

Narcotrafic visible, individus sous emprise, rixes violentes, comportements dangereux et présence d'armes (dont une agression au marteau signalée mi-août) ; les salariés décrivent une situation particulièrement anxiogène et témoignent d'une véritable « peur au ventre » sur leurs trajets entre les transports et leur lieu de travail.

Face à cette situation, La direction de SNCF Optim'services a pris des mesures concrètes pour protéger les salariés. Elle explique notamment ce pic d'événements observés durant l'été par le redéploiement d'une partie des forces de l'ordre vers le littoral, réduisant leur présence aux abords du bâtiment Adriana.

### Il a été acté :

- **La création d'un groupe WhatsApp** créé en lien direct avec la Police Municipale,
- **Le déploiement des forces de l'ordre**, pour accueillir les agents le matin, ce qui peut être complété par une présence policière et CRS sur la journée. La Police municipale et nationale font preuve d'une grande réactivité
- **La mutualisation des agents de sécurité**

## CE QUE PENSE L'UNSA-FERROVIAIRE

La direction de SNCF Optim'services a traité dans l'urgence et mise sur un retour des effectifs policiers en septembre.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, la sécurité des salariés ne peut dépendre ni de la saison, ni de redéploiements ponctuels des forces de l'ordre. Intervenir dans l'urgence ne peut-être un fonctionnement permanent.

L'UNSA-Ferroviaire attend désormais une réponse forte, coordonnée de la Ville de Marseille afin que le problème soit traité durablement sur l'espace public.

**Les membres CSSCT UNSA-Ferroviaire proposent des mesures concrètes :**

- L'installation de mobilier urbain anti-squat par la Mairie
- Un télétravail élargi ou déménagement si l'intégrité des salariés ne peut être assurée.

La direction refuse le déménagement au motif du bail signé récemment.

# PROPRETÉ ET HYGIÈNE

Dépôts d'urine, déchets, bagages abandonnés et odeurs insoutenables aggravées par les fortes chaleurs estivales rendaient les conditions d'accès au bâtiment inacceptables.

A la suite des signalements répétés une contractualisation de nettoyage renforcé avec la Ville de Marseille a été obtenu.

(Aux interventions hebdomadaires le jeudi s'ajoutent une intervention supplémentaire le dimanche).

Ce nettoyage quotidien est désormais effectif et unanimement apprécié, mais ne règle pas les difficultés liées à l'occupation de l'espace public.



# AMÉNAGEMENTS INTERNES ET ORGANISATION DU TRAVAIL

Plusieurs pistes concrètes ont été actées ou mises à l'étude en séance :

- **Sécurité du site** : Mutualisation effective des agents de sécurité SNCF Optim'services et France Travail pour sécuriser les accès, et intervenir si besoin.
- **Aménagements des accès** : Fermeture de l'accès direct parking niveau 3 (accès obligatoire par la rampe et l'atrium sous télésurveillance et alerte intrusion).  
Portes de secours verrouillées et renforcées (vitrage anti-effraction, barreaux).
- **Vie pratique** : Déploiement des tickets restaurant et installation d'un frigo connecté.
- **Amélioration du quotidien** : Demande d'installation de brise-vue et vitrophanie au réfectoire et adaptation nécessaire des horaires avec le changement d'heures et la baisse de luminosité automnale.

## CE QUE PENSE L'UNSA-FERROVIAIRE

Les mesures prises par SNCF Optim'Services vont dans le bon sens et répondent en partie à la protection des salariés. **Il faut désormais franchir une nouvelle étape avec la Ville de Marseille** afin qu'une action forte et durable soit mise en place pour traiter le problème à la source.

Le nettoyage régulier est une victoire nécessaire, mais ne traite pas l'occupation illicite de l'espace public. Les membres CSSCT UNSA-Ferroviaire resteront attentifs à la stricte application du contrat de propreté dans la durée.

Pour les membres CSSCT UNSA-Ferroviaire sécuriser les accès et ajuster les horaires avant la période hivernale ne doit pas rester au stade de simples intentions.

L'UNSA regrette le scepticisme de la direction sur l'adaptation des tickets restaurant (alors que les pauses extérieures sont impossibles) et demande l'intégration des autres entreprises du site (Transdev, école d'ingénieurs) au réseau d'alerte.

Un point sur la situation sera fait en octobre. L'UNSA-Ferroviaire restera intransigeante sur la pérennisation de la présence policière et le suivi des engagements.

## VOS MEMBRES CSSCT UNSA-FERROVIAIRE



Annabelle CRESPIN  
crespin.a@unsa-ferroviaire.org



Paterne COPOL  
copol.p@unsa-ferroviaire.org



Agnès RIVOALLAN  
rivoallan.a@unsa-ferroviaire.org



Stephan DELON  
delon.s@unsa-ferroviaire.org



Joël MARCHE  
marche.j@unsa-ferroviaire.org



Marie-Cécile MARCHETTI  
marchetti.mc@unsa-ferroviaire.org



Cédric LEVASSEUR  
levasseur.c@unsa-ferroviaire.org



Mireille LUCAS  
lucas.m@unsa-ferroviaire.org



Nathalie PEREIRA DA SILVA  
pereira-da-silva.n@unsa-ferroviaire.org



Régis DERINE  
regis.derine@snct.fr